

DUSCG

# DU DE PRÉPARATION AU DSCG DIPLOME SUPÉRIEUR DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

Cette formation d'excellence tournée vers la professionnalisation est ouverte à l'alternance.

## NIVEAU MASTER

- > Formation initiale
- > Formation en apprentissage et formation continue
- > Préparation à la carte (sous conditions)

## DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Postes à responsabilités dans les domaines suivants :

- > Expertise comptable
- > Audit et commissariat aux comptes
- > Direction administrative et financière
- > Contrôle de gestion
- > Conseil ou formateur en comptabilité, fiscalité, finance...

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation proposée par l'Institut Montpellier Management et permettant la délivrance d'un Diplôme Universitaire est organisée en collaboration avec le Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables de Montpellier et la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes pour préparer les étudiants aux épreuves de l'examen national de l'expertise comptable : le Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG). L'obtention du DSCG est le passage obligé pour l'entrée en stage et la poursuite du cursus professionnel de l'expertise comptable.

Cette formation de plus de 900h se caractérise par :

- > L'intervention d'enseignants universitaires et professionnels fortement impliqués dans les jurys d'examens nationaux jusqu'au diplôme final de l'expertise Comptable (DEC),
- > Des apports fondamentaux sur les plans conceptuels et méthodologiques,
- > Des applications pratiques : travaux sur des études de cas de synthèse.

**La préparation au DSCG peut s'effectuer en formation initiale ou continue et par apprentissage sur les sites de Montpellier et Nîmes.**

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

**Préparation aux épreuves nationales du DSCG :**

UE 1 - Gestion juridique, fiscale et sociale



UE 2 - Finance

UE 3 - Management et contrôle de Gestion

UE 4 - Comptabilité et audit

UE 5 - Management des systèmes d'information

UE 6 - Epreuve orale d'économie se déroulant partiellement en anglais

UE 7 - Relations professionnelles

## CONDITIONS D'ACCÈS

La sélection des candidats est faite sur dossier.

Le candidat est titulaire soit :

- > du DCG (ou du DECF) ou d'équivalences accordées par le Ministère de l'Education nationale
- > d'un master (les titulaires du master CCA de l'Institut Montpellier Management sont dispensés des UE 2, 3, 5, 6 et 7)

Les dossiers de candidature seront disponibles sur : <http://www.umontpellier.fr/formation/admission-et-inscription/>, à partir de fin avril.

## DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription en formation initiale s'élèvent à environ 1 300 € par année d'études (environ 600 € pour les étudiants boursiers).

Les droits de la formation par apprentissage sont à la charge de l'employeur. Ceux en formation continue varient selon les situations (se référer à la fiche spécifique à ce statut).

## STAGES / PROJETS TUTORÉS

En apprentissage les horaires sont aménagés. Les étudiants en formation initiale doivent faire un stage minimum de 12 semaines. Les notices d'agrément pour les mémoires sont validées par les enseignants chercheurs de la formation.



Union de l'ISEM et de l'AES

DUSCG

# DU DE PRÉPARATION AU DSCG DIPLÔME SUPÉRIEUR DE COMPTABILITÉ ET DE GESTION

## ENSEIGNEMENTS

La préparation aux UE 1 à 7 se déroule sur deux ans selon le schéma général ci-dessous par alternance entre des périodes de cours, de révision et de stage.

- > **Année 1** : moyenne de 2,5 jours de cours par semaine
- > **Année 2** : 2 à 3 jours de cours selon les semaines (2 semaines complètes en juin)
- > **Années 1 et 2** : Révisions sur 3 à 5 jours par semaine en septembre.

1<sup>ère</sup> année : préparation UE 2, 3, 5 et 6 (octobre 2017 à octobre 2018)

- > d'octobre à juillet : UE 2, 3, 5 et 6
- > en septembre : séances intensives de révision - épreuves du DU
- > octobre 2017 : examen national

2<sup>ème</sup> année : préparation UE 1, 4 et 7 (novembre 2017 à octobre 2018)

- > de novembre à janvier : UE 1 et 4 - Niveau 1 et méthodologie de l'UE 7
- > de février à avril : Stage obligatoire de 3 mois minimum
- > de mai à juillet : UE 1 et 4 - Niveau 2 - Rédaction du mémoire
- > en septembre : séances intensives de révision et épreuves du DU
- > en octobre 2018: examen national

## DISPENSES

Certains diplômes permettent d'obtenir des dispenses à certaines épreuves du DSCG conformément au BO N°39 du 27 octobre 2016.

## PARTENARIAT

- > Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables (CROEC),
- > Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Montpellier et de Nîmes (CRCC),
- > Association des Directeurs Financiers et Contrôleurs de Gestion (DFCG).



x wonderful - Crédits photos : Marc Gailliet -

## CONTACTS

**INSTITUT DES SCIENCES DE L'ENTREPRISE ET DU MANAGEMENT :**

**DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE :**

**Thuy Seran** - thuy.seran@umontpellier.fr

**Jean-Michel Haddad** - jean-michel.haddad@umontpellier.fr

**GESTIONNAIRE :**

**Raphaëlle Demange** - Tél. : 04 34 43 20 36

moma-dscg@umontpellier.fr

**SERVICE RELATIONS ENTREPRISES ET PROFESSIONNALISATION :**

(Alternance, apprentissage et formation continue).

**Laetitia Bonfill** - Tél. : 04 34 43 20 17 - moma-pro@umontpellier.fr



Union de l'ISEM et de l'AES

Espace Richter  
Rue Vendémiaire  
Bât. B - CS 19519  
34960 MONTPELLIER Cedex 2  
Tél. : 04 34 43 20 00

INSTITUT-MONTPELLIER-MANAGEMENT.FR

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2017/2018